

Syndicat GENERAL

Des Personnels du GPMH

Et des Personnels administratifs et de maintenance

Du Port du HAVRE

3630 quai des chargeurs réunis

76600 LE HAVRE

☎ : 02.32.72.76.90

Fax : 02.32.72.76.80

E-mail : cgtpah@havre-port.fr



Le Havre, le 12 juillet 2016

M Hervé MARTEL, Président du directoire

Mme Emmanuelle Perron, Présidente du conseil de surveillance

Monsieur le Président, Madame la Présidente

Lors de la séance du Conseil de Surveillance du 6 juillet 2016, vous avez remis à l'ensemble des membres, une note relative aux mouvements sociaux liés au projet de loi « travail », dans laquelle vous dressez un bilan des différents impacts à moyen et long terme de l'incidence des actions liées au projet de loi travail.

Si au fond, il vous appartient de dresser un constat de cette période, celui-ci doit être le plus impartial possible afin d'éviter de prendre part à une éventuelle polémique liée à la justification ou non de ces différentes grèves.

En effet, vous constaterez notamment ci-dessous, quelques exemples de votre méthode de communication, fustigeant l'action syndicale, nommant précisément notre organisation alors que nous sommes dans un contexte national, relayant des impressions ou inquiétudes de professionnels, sans relayer l'inquiétude des salariés face à la loi travail, ou lorsque vous prenez position en utilisant des qualificatifs différents lorsque vous reprenez les propos de chefs d'entreprise ou de syndicats.

« Le syndicat CGT du GPMH a participé à 14 de ces jours de grève » (page 1)

« L'impact sur le ferry a été fort puisque les escales..... ont été annulées à chaque mouvement de personnels du GPMH » (page 2)

« La répétition chaque semaine d'un ou plusieurs jours de grève a ainsi donné l'impression, du point de vue des clients, d'une crise permanente depuis plusieurs semaines sur le port du Havre » (page 3)

« Certains acteurs ont informellement à ce stade, interrogé le GPMH sur la possibilité de mettre en place des mesures commerciales exceptionnelles permettant d'aider à la gestion de cette crise » (page 3)

« Les actions de blocage de la ville et de la ZIP par des barrages physiques, constatées mi-mai et début juin, ont engendré de nombreux points de congestion et ont empêché les salariés non-grévistes de se rendre dans leurs entreprises » (page 4)

Copies : M Hautbois Tony (SG de la FNPD), M Fortier Johann (SG syndicat Dockers le Havre), Membres du directoire et du conseil de surveillance du GPMH, Info et affichage aux salariés

« La presse régionale et spécialisée ont largement relayé l'image de la ville du Havre devenue « capitale du conflit », où la CGT fait monter la pression » (page 4)

« Certains médias ont, dans une plus faible mesure, repris les témoignages de représentants professionnels et chefs d'entreprises particulièrement inquiets des conséquences de la grève à moyen et long terme » (page 4)

« En termes de photos, de très nombreuses « une » et autres pages intérieures de quotidiens et magazines ont affiché les cortèges de manifestants dans les rues du Havre » (page 4)

« Les efforts de reconquête de la confiance des clients mis en œuvre depuis 2011.....à un moment où le port regagnait depuis 4 ans des parts de marchés sur ses concurrents » (page 5)

« Cette situation incertaine et d'urgence, impliquera une mobilisation de l'ensemble de la place portuaire, difficile à enclencher aujourd'hui alors que l'issue du mouvement n'est pas connue » (page 5)

« S'agissant de l'industrie, beaucoup de chefs d'établissement havrais redoutent l'effet de ces mouvements sur de futures décisions d'investissement de leurs groupes, même si aucun ne souhaite l'afficher publiquement » (page 5)

« Au final, ces mouvements impactent temporairement et négativement nos résultats 2016. Les impacts de plus long terme sur nos revenus et notre trajectoire financière, ne pourront être mesurés que dans quelques mois » (page 6)

Car au final et à contrario du vôtre, si nos résultats 2016 risquent de sortir de la trajectoire financière prévue, il sera beaucoup plus facile pour vous d'expliquer que les mouvements sociaux en sont la principale cause plutôt que de révéler notamment que la réforme portuaire de 2008 n'a finalement apporté aucun bénéfice pour nos places, que le GPMH souffre d'un endettement accentué par des prêts aux taux d'intérêts exorbitants (+ de 10%), que nous dilapidons notre trésorerie pour des projets aux business plan tronqués et sans réelles concertations (ex : multimodal) et que l'incidence de la Taxe carbone ou de la réalisation du canal Seine Nord sans investissements massifs pour notre place, sera finalement fatale à nos ambitions !

Oui ce sera effectivement plus facile pour vous de vous cacher derrière les mouvements de la CGT, en dressant des notes comme celle portée à notre connaissance, que de prendre vos responsabilités soit en agissant correctement envers tous les acteurs de la place, y compris les acteurs sociaux, soit en alertant véritablement vos tutelles ministérielles de l'incidence de la politique gouvernementale actuelle.

J'en profite également pour vous rappeler, que les propos tenus à notre rencontre par M. le Député Maire du Havre, par le Président de la CCI ou par le Président du Conseil de Développement n'ont en aucun cas fait l'objet d'une quelconque intervention de votre part, notamment au Conseil de Surveillance, malgré les incidences de ceux-ci sur le climat social de place.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente et Monsieur le Président, l'expression de notre détermination à défendre l'intérêt des travailleurs portuaires que nous représentons.

Le Secrétaire Général

L. DELAPORTE

Copies : M Hautbois Tony (SG de la FNPD), M Fortier Johann (SG syndicat Dockers le Havre), Membres du directoire et du conseil de surveillance du GPMH, Info et affichage aux salariés